

Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique
Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation
Band: 17 (1888)
Heft: 7

Rubrik: Une nouvelle étude de la bataille de Morat

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 14.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Une nouvelle étude de la bataille de Morat

Nous empruntons au *Bien public* l'intéressante étude qui suit :

La bataille de Morat n'est décrite d'une manière détaillée et précise dans aucun des documents parvenus jusqu'à nous. Il est malheureusement impossible de retrouver le récit circonstancié que l'ambassadeur milanais Panigarola fit de cette bataille trois jours après y avoir assisté. Rien ne remplace cette narration faite par un excellent observateur, dont les lettres encore conservées fournissent d'ailleurs de précieux renseignements.

On est donc réduit à faire des conjectures sur le lieu probable de l'engagement décisif ainsi que du combat d'avant-postes qui l'a précédé.

Dans la compilation qu'il a publiée à l'occasion du 400^m anniversaire de la bataille du 22 juin 1476, M. le pasteur Ochsenbein décline avec modestie la prétention de trancher définitivement la difficile question de savoir où les Suisses ont joint l'armée de Charles-le-Téméraire. Il s'en réfère à l'opinion de l'état-major fédéral, qui a étudié et reconnu dans l'hiver de 1875-1876, le champ de bataille de Morat. D'après cette opinion — dont la légitime autorité semblait clore le débat — le premier choc aurait eu lieu entre la chapelle de Cressier et le village de Coussiberlé. C'est là que Charles-le-Téméraire aurait établi le poste fortifié du *Grunhaag*.

Une fois ce point de départ admis, on est contraint de placer à Courgevaulx l'engagement principal. Le pont qui se trouve au-dessous de cette localité aurait été le théâtre d'une lutte acharnée.

La lettre dans laquelle le colonel Siegfried exposait l'opinion de l'état-major fédéral réservait toutefois la vérification d'un point important. La chapelle qui figure sur le dessin de la chronique de Schilling est-elle bien la chapelle de Saint-Urbain près de Cressier ? Or ce fait n'est pas encore prouvé.

En décidant d'étudier à nouveau la bataille de Morat, la Société fribourgeoise des officiers a fourni à son collaborateur volontaire, M. H. Wattelet, avocat à Morat, l'occasion de remettre en question et de contrôler l'hypothèse proposée par le colonel Siegfried. Bien préparé à un travail de ce genre par des études historiques sérieuses, familiarisé de longue date avec le terrain du champ de bataille et tous les documents à consulter, M. H. Wattelet a été amené par ses recherches à supposer que l'engagement du *Grunhaag* avait eu lieu près de Salvagny.

La configuration du terrain correspond au dessin de Schilling. On n'y voit sans doute aucune chapelle, mais un nom local indique qu'une chapelle a dû exister non loin de Salvagny.

D'autres noms locaux (*Beindäcker*, *Burgunderücker*) de la campagne avoisinant Salvagny sont aussi très caractéristiques, et prouvent que les Bourguignons ont laissé leurs os dans ces parages.

Sans doute, il existe près de Cressier, de Coussiberlé et de Courlevon des accidents de terrain appelés encore aujourd'hui *Burgunderlöcher* : il est impossible que ce soient les vestiges des retranchements élevés par Charles-le-Téméraire, contre une attaque venant de Fribourg.

M. H. Wattelet invoque encore un certain nombre d'arguments que l'on trouvera dans la brochure dont nous avons parlé samedi.

Le rapport de M. le capitaine Gustave Wattelet a complété la démonstration de son frère par d'excellents arguments.

Charles-le-Téméraire savait que l'armée suisse mobilisée pour débloquer Morat arrivait sur lui par la route de Berne à Morat, qui à cette époque ne passait pas par Buchillon et le Löwenberg, mais bien entre Salvagny et Châtel. Les avant-postes des Bourguignons ont donc été poussés dans la direction de l'attaque attendue : vers Chante-Merle, Châtel et Salvagny, et c'est dans le voisinage de ces localités que le contact aura été pris. Le chroniqueur Petermann Etterlin ne dit-il pas d'ailleurs que le duc de Bourgogne, de la colline où il été posté, a pu voir l'attaque des Suisses et la fuite des siens ? Or, du sommet du Bois-Domingue, où se tenait Charles-le-Téméraire, il est impossible de voir le plateau de Cressier, tandis que la vue s'étend librement dans la direction de Salvagny.

Le 22 juin 1476, l'armée ducale avait été conduite de bonne heure sur son emplacement de combat. Elle y attendit, par une pluie battante et pendant plusieurs heures, l'attaque des Suisses. Vers 11 heures du matin, le duc, ne voyant rien venir, rentra au camp avec ses troupes, laissant un corps en observation près du poste fortifié appelé *Grunhaag* par les historiens postérieurs. C'est à ce moment que les Suisses, sortant inopinément de la forêt, se jetèrent en masse sur le poste fortifié, qui consistait dans une palissade munie d'artillerie. Le retranchement fut emporté, l'ennemi culbuté et poursuivi avec une telle vigueur qu'il ne fut pas possible au duc de rétablir le combat.

Le *Grunhaag* dépassé, les Suisses ont marché sur la colline du Bois-Domingue, et ont enlevé cette position principale de Charles-le-Téméraire après avoir franchi le ruisseau qui la sépare des hauteurs de Villars-les-Moines. A partir de ce moment, l'armée de Charles-le-Téméraire fut en pleine déroute et n'opposa plus de résistance sérieuse. La bataille avait d'ailleurs eu dès le début le caractère d'une surprise : l'impétuosité de l'attaque ne permettait pas aux fuyards de reprendre pied ni à la ligne principale de s'organiser. Les troupes de Charles-le-Téméraire arrivaient au combat par petits paquets et sans ordre. Aussi les Suisses ne

perdirent ils que fort peu de monde, tandis que l'ennemi laissait sur le carreau les deux tiers de son effectif.

Une surprise de ce genre, une attaque aussi rondement menée, n'auraient pas été possibles sur le plateau de Cressier, d'où l'on aurait vu les Suisses déboucher à grande distance de la forêt qui les cachait.

La gravure de Martini, faite probablement d'après le tableau de la bataille, peint sur l'ordre du gouvernement de Fribourg, montre les Suisses descendant comme un torrent la pente qui s'étend entre Salvagny et le pied du Bois-Domingue.

On sait que le duc de Bourgogne voulait offrir la bataille sans lever même momentanément le siège de Morat. Or, n'aurait-il pas renoncé à ce siège en transportant son armée sur la position excentrique de Cressier, de laquelle il était impossible de secourir à temps les troupes occupées à bloquer Morat ? C'est par ces raisons et d'autres encore que la thèse soutenue devant la Société fribourgeoise des officiers a obtenu un succès mérité.

Quant aux causes de la défaite de Charles-le-Téméraire, on peut les résumer comme suit. Le duc de Bourgogne a diminué sa supériorité numérique et sa mobilité en persistant dans le siège de Morat. Il a négligé d'explorer la forêt qui s'étendait devant son front. Son ordre de bataille paraît avoir été défectueux, ses divisions marchant les unes derrière les autres, de sorte que la fuite de la division de tête paralysait les efforts des autres ; les Suisses, au contraire, disposaient leurs divisions en échelons. En outre, l'armée ducale se composait principalement d'un ramassis de mercenaires de tous les pays, tandis que l'armée suisse était nationale et enflammée par son patriotisme. A cette époque, l'infanterie suisse était d'ailleurs la première de l'Europe. Enfin le duc de Bourgogne avait abandonné aux Confédérés les bénéfices de l'offensive.

